

28 avril 2023

CDMSI-BU(2023)002

Bureau du comité directeur sur les médias et la société de l'information

Projet de rapport

24^e réunion (le 13 avril 2023)

Réunion hybride - en personne et via Microsoft Teams

1. Ouverture de la réunion

M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information, a ouvert la réunion. Dans ses remarques préliminaires, M. Penninckx a souligné l'importance du travail normatif du Conseil de l'Europe et a fourni les dernières informations sur la future campagne pour la sécurité des journalistes. Il a également évoqué les actions du Conseil de l'Europe relatives à la protection de la liberté d'expression, de l'accès à l'information et du journalisme en temps de guerre, y compris par le biais d'ateliers impliquant des journalistes biélorusses et russes en exil. Une brève discussion s'ensuit.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Les membres du Bureau ont adopté l'ordre du jour de la réunion (annexe 1) et se sont mis d'accord sur des changements mineurs dans l'ordre des travaux.

3. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI

Le Bureau a été informé des dernières mises à jour et avancées concernant les résultats des questionnaires distribués aux membres du CDMSI sur les mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2016\)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias](#) et les mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2018\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet](#). À partir des deux questionnaires, les réponses reçues des États membres serviront de données précieuses pour présenter des informations étayées lors de la prochaine réunion plénière.

Le premier questionnaire a été soumis en vue de collecter des données et des bonnes pratiques concernant la mise en œuvre de certains piliers du CM/Rec(2016)4, à savoir la "prévention" et la "promotion de l'information, de l'éducation et de la sensibilisation". L'objectif est d'étendre à ces deux piliers également le Guide de mise en œuvre existant "*Comment protéger les journalistes et les autres acteurs des médias*". Le Bureau a été informé qu'un avant-projet du guide étendu a été soumis au Secrétariat et qu'un projet

consolidé sera partagé avec les membres du CDMSI en vue de leur réunion plénière de juin.

4. État d'avancement des travaux relatifs à la [Convention européenne sur la télévision transfrontière \(CETT\)](#)

Le secrétariat a informé le Bureau de l'état d'avancement de la réflexion autour de la [Convention européenne sur la télévision transfrontière \(CETT\)](#) et de son éventuelle future révision, en résumant les principales conclusions du questionnaire distribué aux autorités nationales de régulation, facilité par la Plate-forme européenne des instances de régulation (EPRA). Il semblerait que, bien que des questions individuelles aient été soulevées dans un contexte transfrontalier entre des juridictions faisant partie de l'UE et d'autres juridictions, elles ont été largement résolues grâce à la coopération formelle ou informelle des régulateurs nationaux. Certaines préoccupations soulevées par les régulateurs concernent la retransmission de programmes impliquant de la propagande d'État et de la désinformation et provenant de pays qui ne sont pas parties à la CETT. Il s'agit d'une question qui mérite l'attention du comité directeur, mais qui peut être traitée en dehors du champ d'application de la CETT.

Compte tenu des diverses réponses reçues des États membres (2022) et des autorités de régulation nationales (2023), le Bureau a noté qu'il n'y a pas de soutien suffisant pour une action particulière à prendre à ce stade en ce qui concerne la CETT. Après une riche discussion, les membres du Bureau ont convenu que les défis relatifs à la CETT restent particulièrement importants et que le CDMSI devrait continuer à suivre les développements dans le domaine de la fourniture transfrontalière de services de médias ; cependant, la question d'éventuelles mesures spécifiques à prendre concernant la CETT devrait être réexaminée à l'avenir. Le Bureau a confié au secrétariat la rédaction d'un document résumant les développements récents et les principales conclusions de la discussion menée par le groupe de réflexion et les réponses des régulateurs, indiquant les mesures ultérieures à prendre par le CDMSI pour maintenir le sujet à l'ordre du jour.

5. Travaux futurs du CDMSI / futurs mandats

Le Bureau a pris note des projets des livrables attendus (2024-2027) et a accueilli favorablement la sélection des principales questions à traiter, tout en débattant de certains questions de formulation et de hiérarchisation des différentes problématiques. Il a été suggéré d'accorder une plus grande priorité à la note d'orientation prévue sur les incidences des applications de réalité augmentée et virtuelle sur les droits humains, ainsi qu'aux sujets liés aux incidences de l'IA générative. Toutefois, il a été convenu qu'il fallait plus de temps pour traiter cet aspect en détail. Le Bureau a discuté de la possibilité d'une coopération plus étroite avec les partenaires extérieurs, tels que les membres du Partenariat numérique. Les membres du Bureau ont également exprimé leur inquiétude quant à la limitation du nombre prévu de comités d'experts à deux au lieu de trois.

6. Campagne du Conseil de l'Europe pour la protection de la sécurité des journalistes

Le Secrétariat a informé les membres du Bureau de l'état de préparation du lancement de la campagne du Conseil de l'Europe sur la protection de la sécurité des journalistes pour la période 2022-2027, prévue pour le 5th octobre, à Riga, dans le cadre de la conférence de haut niveau organisée conjointement avec la Lettonie sous la présidence lettone du Comité des Ministres.

Le Bureau a pris note de l'étendue de la coopération externe et interne nécessaire pour préparer le terrain pour la campagne, de l'ampleur de la participation internationale requise pour qu'elle soit couronnée de succès et du niveau d'engagement national attendu

de la part des États membres. Les membres du Bureau ont été assurés que le secrétariat allait fournir des lignes directrices pour la désignation des points focaux nationaux et des comités nationaux (y compris les dates limites pour leur nomination), ainsi que pour les plans d'action nationaux préconisés concernant la sécurité des journalistes.

7. Travaux normatifs en cours - Avancement des travaux des comités d'experts du CDMSI

Le secrétariat a informé le Bureau des réunions des trois comités d'experts et de leurs résultats respectifs, qui figurent tous à l'ordre du jour de la séance plénière de juin. Il a été convenu que l'objectif lors de la réunion de juin est que les membres du CDMSI examinent et discutent les projets avancés et, le cas échéant, fassent des commentaires et des suggestions pour le travail de finalisation de ces derniers.

La troisième réunion du [Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias \(MSI-RES\)](#) s'est tenue les 30 et 31 mars, et les experts ont discuté de l'avancement du *projet de lignes directrices sur la mise en œuvre de l'intelligence artificielle (IA) dans le journalisme* et de la collection de *bonnes pratiques pour un financement durable des médias*. Suite aux commentaires et suggestions faits lors de la réunion MSI-RES, les deux documents sont en cours de révision et seront soumis à la plénière du CDMSI sous leur forme révisée. Le Secrétariat a également donné un aperçu de la dynamique entre le projet de lignes directrices et le travail en cours sur la future Convention sur l'intelligence artificielle, les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

Le [Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne \(MSI-INF\)](#) a tenu sa troisième réunion les 27 et 28 mars. Les experts ont discuté de l'avancement du *projet de note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation et de la désinformation en ligne par le biais de la vérification des faits et la conception de plateformes*, d'une manière conforme aux droits de l'homme, et se sont mis d'accord sur le projet d'exposé des motifs qui devrait accompagner la note d'orientation.

La réunion du Bureau précédant la réunion du [Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique \(MSI-SLP\)](#) qui s'est tenue les 18 et 19 avril, le secrétariat a informé le Bureau de l'état d'avancement du *projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)* et des avancées prévues au cours de ladite réunion. Le secrétariat a indiqué qu'il s'agissait d'une réunion entièrement présentielle et qu'un grand nombre de membres, d'observateurs et de participants avaient confirmé leur présence. En ce qui concerne l'exposé des motifs, que les membres ont décidé de produire pour accompagner le projet de recommandation, un avant-projet sera élaboré avant la réunion plénière du CDMSI, tandis qu'un projet consolidé sera présenté en septembre. Lors de sa session de juin, le CDMSI devrait examiner le projet de recommandation et donner son accord sur la phase de consultation ouverte ultérieure, qui devrait lieu au cours de l'été.

Les versions finales des projets seront examinées par les trois comités d'experts lors de leurs 4^e - dernière - réunion à l'automne 2023, en tenant également compte des commentaires reçus du CDMSI et, pour le projet de recommandation, de la consultation ouverte.

8. Gouvernance numérique

Le Bureau a pris note des informations récentes fournies sur les points suivants :

- M. Thomas Schneider (Suisse), Président du [Comité sur l'intelligence artificielle \(CAI\)](#), a fourni des informations sur les derniers développements des travaux du CAI, chargé d'élaborer un instrument juridiquement contraignant essentiel pour garantir que les droits humains, la démocratie et l'État de droit sont correctement sauvegardés dans le contexte du développement et de l'utilisation des systèmes

d'intelligence artificielle. Lors de sa quatrième réunion plénière, qui s'est tenue du 1er au 3 février, le CAI a décidé de rendre public le "[projet zéro](#)" révisé [de convention \[cadre\] sur l'intelligence artificielle, les droits humains, la démocratie et l'État de droit](#). La 5ème réunion plénière se tiendra du 19 au 21 avril.

- Le Secrétariat a fourni des informations sur les derniers développements concernant l'expansion du Partenariat numérique qui permet aux entreprises de participer à un ensemble d'activités intergouvernementales et de travaux connexes du Conseil de l'Europe, y compris lors de l'élaboration de la politique de l'internet/numérique. Le Bureau a été informé des communications en cours avec d'autres partenaires intéressés ainsi que de l'intérêt du Conseil de l'Europe pour les métavers, son impact sur les droits humains, la démocratie et la primauté du droit, les avantages potentiels et les défis juridiques qui lui sont inhérents.

En outre, la coopération en cours avec l'*Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE)*, l'un des partenaires du partenariat numérique, a été discutée, en mettant l'accent sur l'élaboration d'un rapport conjoint sur les avantages et les défis de la réalité virtuelle (RV), rédigé d'une manière centrée sur les droits de l'homme.

Le Bureau a également été informé de la participation du Conseil de l'Europe aux prochains événements liés à la gouvernance numérique, en particulier les réunions 2023 de RightsCon (Costa Rica, 5-8 juin), EuroDIG (Tampere, 19-21 juin) et IGF 2023 - Forum sur la gouvernance de l'Internet (Kyoto, 8-12 octobre).

9. Informations sur les derniers développements des travaux du Conseil de l'Europe et d'autres institutions partenaires présentant un intérêt pour le CDMSI

Le Bureau s'est félicité des informations concernant les échanges fructueux et la coopération en cours avec d'autres organes du Conseil de l'Europe et leur secrétariat, y compris le Secrétariat de la Commissaire aux droits de l'homme, celui de l'Observatoire européen de l'audiovisuel et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le Bureau a confirmé que Mme Teresa Ribeiro, Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, et M. Stefan Schennach, premier vice-Président de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE, seront invités à la réunion plénière du CDMSI en juin 2023.

10. Autres affaires

La date et le lieu de la réunion du 25^e Bureau seront déterminés ultérieurement.

Annexe 1

**Bureau du Comité directeur
sur les médias et la société
de l'information
CDMSI-BU**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

24th réunion
Jeudi 13 avril 2023
(9h30 - 12h30 ; 14h00 - 17h00)

Réunion hybride

CDMSI-BU(2023)001
23 mars 2023

Projet d'ordre du jour

13 avril 2023

Session du matin 9h30 - 12h30

3. Ouverture de la réunion. Informations sur les développements récents

M. Patrick Penninckx, chef du département Société de l'information

- Le [quatrième sommet du Conseil de l'Europe](#)
- Liberté d'expression en période de conflit et d'agression

4. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Projet d'ordre du jour

5. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI.

Informations fournies par le Secrétariat et discussion

- Mise à jour des résultats des questionnaires distribués aux membres du CDMSI sur les thèmes suivants
 - les mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2016\)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias](#)
 - les mesures prises pour mettre en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2018\)2 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet](#)

6. État d'avancement des travaux relatifs à la [Convention européenne sur la télévision transfrontière \(CETT\)](#)

Informations fournies par le Secrétariat

Discussion sur les étapes suivantes

10:45 - 11:00 Pause café

7. Travaux normatifs en cours - Avancement des travaux des comités d'experts du CDMSI

5.1 [Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias \(MSI-RES\)](#)

Informations fournies par le Secrétariat. Discussion.

- *Projet de lignes directrices sur l'utilisation d'outils numériques, y compris l'intelligence artificielle (IA), pour le journalisme*
- *Recueil de bonnes pratiques pour un financement durable des médias*

5.2 [Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne \(MSI-INF\)](#)

Informations fournies par le Secrétariat. Discussion.

- *Projet de note d'orientation sur la lutte contre la diffusion de fausses informations et de désinformations en ligne grâce à des solutions de vérification des faits et de conception de plateformes dans le respect des droits de l'homme*

5.3 [Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique \(MSI-SLP\)](#)

Informations fournies par le Secrétariat. Discussion.

- *Projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)*

Session de l'après-midi 14:00 - 17:00

8. Travail futur du CDMSI/mandat futur

9. Campagne du Conseil de l'Europe pour la protection de la sécurité des journalistes

Informations fournies par le Secrétariat. Discussion.

Présentation des conclusions du [rapport annuel](#) de la [Plate-forme du Conseil de l'Europe pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes](#)

10. Gouvernance numérique

Informations fournies par le Secrétariat. Discussion.

8.1 Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI) - Informations sur les derniers développements des travaux du CAI - par Thomas Schneider, président du CAI, et le secrétariat [CAI - Comité sur l'intelligence artificielle](#)

8.2 Mesures prises dans le cadre du [partenariat numérique](#)

Rapport de [l'IEEE](#) sur le Metaverse

8.3 Participation du Conseil de l'Europe aux prochains événements liés à la gouvernance numérique

11. Informations sur les derniers développements des travaux du Conseil de l'Europe et d'autres institutions partenaires présentant un intérêt pour le CDMSI (planification de la prochaine réunion plénière du CDMSI)

9.1 Travaux pertinents du Conseil de l'Europe

Information des institutions et organes du Conseil de l'Europe (échanges prévus)

- Echange de vues avec le Secrétariat de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (à confirmer) [Observatoire européen de l'audiovisuel](#)
- Echange de vues avec un représentant de l'APCE (secrétariat de l'APCE) (tbc) [Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe](#)

9.2 Travaux pertinents des partenaires extérieurs

- Invitation de [Mme Teresa Ribeiro, Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias](#), à la réunion plénière du CDMSI en juin 2023.

12. Développements récents par pays dans le domaine de la liberté d'expression - *tour de table*

13. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI

Informations fournies par les membres du Bureau

Informations fournies par le Secrétariat

14. Autres affaires

- Date et lieu de la prochaine réunion

Annexe 2

Liste des participants

24ème réunion du Bureau du CDMSI

13 avril 2023, hybride

Membres du Bureau

M. Taavo Lumiste, Estonie (Président)
Représentant permanent adjoint
Représentation permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe

Mme Inge Welbergen, Pays-Bas (Vice-présidente)
Juriste - Médias
Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences
Direction générale de la culture et des médias - Médias et industries créatives

Ms Aneta Gonța, République de Moldova
Vice-présidente du Conseil de l'audiovisuel de la République de Moldova

M. Marius Jitea, Roumanie
Gestionnaire public
Secrétariat général du gouvernement de la Roumanie

M. Emir Povelkic, Bosnie-Herzégovine
Chef des services audiovisuels et médias
Agence de régulation des communications

M. Thomas Schneider, Ambassadeur, Suisse
Directeur des affaires internationales
Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral de la communication OFCOM

Mme Maja Zaric, Serbie
Chef de l'unité "Coopération internationale"
Ministère de la culture et des médias

Secrétariat

M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information, Direction générale Droits humains et État de droit

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Secrétaire du Comité directeur des médias et de la société de l'information (CDMSI) - Chef de la division Médias et Internet, Direction générale Droits humains et État de droit

Mme Urška Umek, Secrétaire du Comité MSI-RES - Chef de l'Unité Médias, Division Médias et Internet, Direction générale Droits humains et État de droit

Mme Giulia Lucchese, Secrétaire du Comité MSI-SLP - Administrateur, Division Médias et Internet, Direction générale Droits humains et État de droit

Mme Katarzyna Schwed, Secrétaire du Comité MSI-INF, Division Médias et Internet, Direction générale Droits humains et État de droit

Ms Rodica Ciocina, chef de projet, Division Médias et Internet, Direction générale Droits humains et État de droit

Mme Irina Tomova, Assistante, Division Médias et Internet, Direction générale Droits humains et État de droit